

La Convention Européenne

Notes sur une conférence de Valéry Giscard d'Estaing
au lycée Louis le Grand

13 mars 2003 - 18h00 / 19h35

Un envoyé spécial Freecorp a suivi pour vous la conférence exceptionnelle de Valéry Giscard d'Estaing donnée au lycée Louis-le-Grand pour décrire le rôle de la Convention Européenne dont il était Président au moment de son intervention.

Le rapport ci-dessous a été rédigé à partir de notes, et contient quelques citations entre crochets et en italique. Il se pourrait que d'autres phrases aient aussi été citées telles quelles par les intervenants. N'étant pas sûr de leur exactitude, nous les avons simplement intégrées dans le texte. Nous avons essayé, comme Valéry Giscard d'Estaing, d'utiliser un langage simple et direct, à la première personne. L'ordre des arguments a été respecté.

1 Introduction

1.1 L'avant-conférence

Places réservées au deuxième rang : Lucien Khalfon, Michel Jacob, Mme Vallat, Jean Tibéri, M. Lanier, Joël Vallat, Jean Glovinski.

La salle de conférences est pleine, les rideaux ont été ouverts pour permettre à plus de personnes de s'asseoir, sur la scène. Jean Tibéri entre alors que la salle est pleine, salué par toutes les personnalités déjà présentes aux premiers rangs. Il s'assied à sa place réservée, et garde son petit sourire habituel, discutant parfois avec son voisin, regardant souvent sa montre.

Le Président de la Convention entre sous les applaudissements, monte sur la scène en disant quelques mots aux élèves assis là.

Au cours de son intervention, les flashes crépiteront souvent, plusieurs élèves prendront des notes et certains enregistreront. D'autres écouteront simplement debout, les portes de la salle de conférences étant été ouvertes pour permettre au maximum d'élèves d'écouter.

1.2 Le discours introductif

Le Proviseur prend la parole, pour accueillir le Président dans ce style : Monsieur le Président, blablabla d'être venu ce soir, blablabla homme exceptionnel, blablabla honorés de votre présence. L'ancien élève que nous accueillons aujourd'hui n'est pas revenu au lycée depuis qu'il est entré à Polytechnique. Les questions dureront deux fois plus de temps que sa présentation, selon ses vœux. Des

prépas HEC d'Henri IV (Khrassss, et explication de la réciprocité du Khrassssss à H4 par Monsieur Vallat) et d'autres lycées sont présentes. L'un de vos petits-fils est élève dans notre lycée, ce qui a bien sûr facilité l'organisation de votre intervention ici ce soir.

1.3 L'introduction de la conférence

Valéry Giscard d'Estaing se lève, quitte sa table avec les micros et ses notes pour parler debout, où se trouvait le Provisieur, et commence :

« *Monsieur le Provisieur, plus exactement Messieurs les Provisieurs* », car le proviseur d'Henri IV (ancien proviseur à Clermont Ferrand « *Je regrette qu'il ait dû subir cet exil.* ») est présent dans la salle. J'habitais dans le 16^è arrondissement, près du bois de Boulogne, et venais ici à vélo. Pas de voitures à Paris à l'époque, c'est pourquoi je prenais mon vélo pour aller au lycée, ce qui m'a donné le sens des montées et des descentes à vélo. « *Paris est une ville très en pente* ». Ces 25 minutes quotidiennes d'exercice cycliste me permettaient, à défaut d'améliorer mes connaissances en maths, de progresser en cyclisme. J'ai quitté LLG en 1944. C'était la période des bombardements, atmosphère sinistre avec toutefois un peu d'espoir. Voulant participer à la guerre, je demandai à mon prof de taupe (Pons? ou Canvac?), si je devais partir : « *Il m'a dit une phrase qui est restée gravée dans ma mémoire. Il m'a dit vous ferez ce que vous voulez, mais je vous signale que votre attitude est incompatible avec le sérieux qu'exige la formation à l'Ecole Polytechnique.* » Je suis donc parti, rejoignant les forces alliées qui avaient débarqué au Sud. Mais passons aux choses sérieuses : qu'est-ce que la Convention Européenne?

2 Le discours

2.1 Pourquoi la Convention?

Pour enlever les barrières. Première réussite, le marché commun réalisé entre 1960 et 1990. Avant, on avait besoin de passeport, visa, autorisation de change... C'est pourquoi l'Europe est née en 1947/50 (alors que j'étais à l'X). Aujourd'hui, on ne remarque pas les frontières entre pays. D'ailleurs, « *un coup de bulldozer ne ferait pas de mal* » aux bâtiments en ruine aux frontières. Mais la structure originale était prévue pour 6 pays (Benelux, Italie, France, Allemagne). Il faut donc clairement la réformer.

Aujourd'hui, il nous faut un avenir politique commun. La structure et les institutions ne sont pas adaptées. Depuis l'effondrement de l'URSS en 1990 et donc les candidatures de plus de 10 pays de l'Est, tout a changé. Désormais, l'Europe, c'est 25 pays, et le troisième plus grand regroupement humain de la planète (après la Chine et l'Inde). Il faut donc réformer. Par des conférences intergouvernementales (« *palabres interminables* », en un seul mot bien sûr), comme pour les traités d'Amsterdam et de Nice? Non, c'étaient des « *demi-succès, et, en réalité, demi-échecs* ». Le traité d'Amsterdam a été conclu pendant la nuit (« *l'élément décisif, c'est la fatigue* »), et a fixé 4 objectifs pour une nouvelle négociation.

Comment faire face à cette inefficacité?

2 idées :

- Comité de Sages (mais dans ce cas, « *identité de ces sages ?* »)
- Convention : commission nouvelle. C'est ce projet qui a été retenu.

2.2 Présentation de la Convention

Mot latin (« *Plutôt Henri IV que Louis le Grand* » protestations étouffées dans la salle) : rencontre pour produire quelque chose.

La décision de créer la Convention a été prise à Laeken, dans la banlieue de Bruxelles, il y a environ 15 mois. J'en suis président, les vice-présidents étant l'italien Giuliano Amatto, et le belge J.L. Dehame (qui a brillamment refait la constitution belge).

La Convention a une « *composition bizarre* » :

105 membres, proposés par les 15 et les 13 candidats : pour chacun des 25 gouvernements, un représentant et deux parlementaires nationaux ; 16 parlementaires européens ; 2 de la Commission Européenne (un portugais, Vittorino et le français Michel Bouvier).

Il est étrange que l'Allemagne, par exemple, ait autant de représentants que Malte. De plus, il n'y a pas de différences entre pays membres et candidats. Les représentants travaillent assis par ordre alphabétique, « *pas de chahut, pas de querelle* ». Chacun a 3 minutes de parole.

Les membres de la Convention ne peuvent voter (puisque le groupe est hétérogène), donc les décisions se prennent selon le principe du consensus, moins contraignant que l'unanimité : « *peu précis mais évolutif* » et efficace. Par exemple, sur un débat sur le « *contrôle de la subsidiarité* », 90% des membres étaient d'accord. Les quelques membres opposés à la mesure au début, sont revenus sur leur décision, après que la mesure a été acceptée. A la Convention a été décidé qu'il y aura une constitution européenne. Le travail s'y est organisé en différentes phases.

2.3 La phase d'écoute

Elle a débuté en février 2002, pour déterminer quelle est la demande en Europe. Elle dépend du lieu, et de l'âge des personnes interrogées. Cette phase a duré deux mois et demi, « *à mon avis, assez productive* ». « *Nous acceptions d'entendre* », jusqu'à l'été 2002, donc. Nous nous sommes rendus compte que peu de gens connaissent le système, même parmi les fonctionnaires de l'administration. (Un Ministre des Affaires Etrangères va à Bruxelles une fois par mois au plus, et ne sait pas qui le représente les autres fois). Difficile en effet de gérer et connaître le travail des 20000 fonctionnaires de la Commission Européenne, des 5500 du Conseil Européen, et des 800 du Parlement Européen.

La Convention a donc établi un dossier grâce à un « *tout petit secrétariat* » de 14 personnes (hautes études, papiers excellents).

2.4 La phase d'étude

La Convention est composée d'onze groupes de réflexion. Entre autres, l'Europe Sociale, la Simplification, la Charte des Droits Fondamentaux, le Contrôle Politique de la Subsidiarité.

2.5 Phase de proposition (phase actuelle)

C'est un exercice très intéressant, très difficile, qui a conduit à un document de 1037 pages. L'objectif est désormais de tout ramener à une cinquantaine de pages en style direct (pas simplement d'écrire des amendements pour les 5 traités actuels). Il faut donc tout réécrire.

Le 28 octobre 2002, a été publiée l'architecture de la constitution, en 7/8 pages, qui doit désormais être complétée avec des articles (objectif de 60 au total, contre 85 pour la constitution française). Les articles 1 à 16 et 24 à 33 ont été rédigés, et ont été écrits aussi simplement que possible pour être compris par tous les européens.

Il a été difficile d'identifier 7 à 8 valeurs communes de l'Europe, car il faudra punir ceux qui ne les respectent pas. Les articles décrivent aussi les objectifs, les compétences, les instruments (« *Comment fait-on les choses* » : 3, ou 20 ? Finalement, 5 instruments). Dans la constitution française, les politiques sociale, éducative, ne sont pas détaillées. Ce sera plus compliqué pour l'Europe. Il faudra les décrire, tout comme le pacte de stabilité, la politique économique commune.

2.6 Les institutions actuelles

Elles sont : le Parlement, le Conseil, la Commission et la Cour de Justice (« *très importante, dont on ne parle jamais* » et qui décide de la jurisprudence). Mais ces institutions ont été créées pour 6 pays, et sont plus délibératives que décisionnelles. Les articles sur les institutions seront proposés dans les semaines qui viennent.

2.7 La politique étrangère, la politique de défense

L'opinion publique européenne veut une simplification, et insiste sur le fait que l'Europe parle d'une seule voix. Les décisions sur ce sujet seront prises en mai/juin, pour attendre que la crise actuelle soit résorbée, et que ceux qui se sont éloignés de l'opinion européenne sur l'Irak reviennent dans le droit chemin.

2.8 Où va l'Europe ?

Aucun calendrier n'a été prévu. il est en effet souhaitable d'obtenir une bonne constitution : « *C'est le produit qui impose son délai* ». Toutefois, l'approbation des propositions de la Convention prendra du temps. Les textes déposés en avril ne seront approuvés que fin mai ou début juin par la Commission.

Un paradoxe risque de compliquer la mise en place du travail de la Convention : les élections européennes de 2004 auront lieu suivant l'ancien système, car ce n'est que deux ans après leur acceptation par les députés européens que la constitution européenne pourra être ratifiée.

Où va l'Europe ? Il est inutile de discuter les nouveaux élargissements, qui sont désormais définitifs. L'Europe sera bien une Europe à 25, qui « *doit être réformée, impérativement* », sinon, on aboutira à « *peu ou pas de résultat* » et les pays prendront des décisions individuellement.

Toutefois, je suis assez optimiste, rassuré par de récents sondages qui semblent montrer « *l'émergence d'une opinion publique européenne* ». En effet, j'ai commandé une enquête mensuelle sur le sentiment des Européens vis à vis de la

guerre en Irak (pour mars, avril, mai, paraîtront le 15 du mois suivant). Les premiers sondages montrent une uniformité de l'opinion publique, contrairement à la divergence des idées des différents gouvernements européens. Une conscience politique Européenne commune est donc bien en train de naître.

3 Les questions

A 18h55, le Président s'assied à sa table.

Doit-on intégrer, et donc démocratiser la "malheureuse Turquie", ou la laisser à la solde des USA ?

La réponse est « *simplement liée à la question de savoir ce que l'on veut faire* ». « *Notre tâche est d'organiser le continent européen, [...] qui ne l'a jamais été.* » De plus, il existe plusieurs autres grands voisins qui sont plus européens : la Russie par sa culture, ou les pays du Maghreb par leur proximité géographique.

Bref, il faut régler les problèmes actuels et organiser l'Europe Européenne avant de s'intéresser à d'autres pays.

Les dernières élections européennes ont été caractérisées par 60% à 75% d'abstention. Que faire ?

L'Europe est un milieu fermé, dans lequel beaucoup de gens pensent que leur vote est inutile. Actuellement, il n'y a que des directives, des règlements européens. Ce vocabulaire obscur, contrairement aux *lois* et *lois cadres* de demain, semble peu sérieux aux européens. Sur les listes électorales, les électeurs ne connaissent personne. Il faut montrer que le « *Parlement Européen est l'instance législative du système* ». Il faut écouter les gens et leur donner des réponses.

La présidence alternative de l'Europe est-elle une bonne idée ?

Il y a trois institutions européennes, qui ont chacune un président (Romano Prodi, italien, pour la Commission, l'Irlandais Cox pour le Conseil, et une Présidente pour le Parlement). Parler d'une seule voix en matière de politique étrangère nécessite-t-il d'avoir une présidence unique ? La crise de l'Irak a été gérée sous trois présidences : espagnole, danoise, et grecque actuellement. Ce système avec de multiples présidences est absurde : il faut plus de stabilité. Mais que ferait un président unique ? La même chose que maintenant, mais plus longtemps. Le système actuel est peu productif (on avait prévu il y a quelques années à Lisbonne que l'Europe serait leader des nouvelles technologies en 2010...).

Il faut donc plusieurs présidents stables et répartis (pour empêcher la réunion des pouvoirs chez un seul homme).

Les différences de culture sont-elles un frein à la constitution ? Dans ce cas, pourrait-on tout recommencer avec la France et l'Allemagne, proches culturellement, puis proposer l'adhésion à des pays volontaires, qui accepteraient une unité plus importante qu'à l'heure actuelle ?

« *On s'est posé la question depuis le début* ». C'était l'avis de Jacques Delors, « *bon Président de la Commission* ». Mais on ne doit exclure personne, et proposer à tout le monde le travail réalisé, sans reprocher aux nouveaux membres leur manque d'expérience. On tentera donc de proposer un bon texte à tout le monde, et attendre la réaction. Si une majorité est d'accord, cela sera un succès. « *C'est ce qu'on a fait pour l'union monétaire.* »

De plus, il n'y a pas de retour en arrière possible.

Il est toutefois indispensable de maintenir la bonne entente entre France et Allemagne. Sans elle, il n'y a aucune chance de progresser : c'est le "moteur central".

Quelles sont les valeurs de l'Europe ? Pensez-vous que la religion doit être évoquée dans la constitution européenne ?

L'article 2 de la constitution (« *C'est moi qui ai rédigé cet article* ») précise que « *l'Union se fonde sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, de l'état de droit et de respect des droits de l'homme* », l'expression "droits de l'homme" n'étant pas comprise par les anglo-saxons, qui utilisent "human rights").

Elle doit permettre une société paisible, pratiquant la tolérance, la justice et la solidarité. Les Eglises Catholique, Protestante... ont demandé d'ajouter une mention sur la religion. On ne peut prendre de décision juridique sur la religion, c'est à dire punir ceux qui ne respecteraient pas ces quelques lignes. Toutefois, le droit des Eglises pourra être protégé par chaque système national. (Quelques constitutions, comme celle de l'Allemagne, font référence à Dieu). Dans le Préambule, on fait référence au patrimoine culturel de l'Europe. Ce sera un résumé rapide des apports de l'Europe à la civilisation mondiale : rationnels et scientifiques.

Y aura-t-il un parallélisme entre la constitution européenne et celle de la Cinquième République ?

La constitution de la Cinquième République a été rédigée sur les ruines de celle de la Quatrième en 1958. Ce n'est pas la situation actuelle : les institutions fonctionnent et la constitution doit juste être réformatrice.

Quelles sont d'après vous les limites géographiques de l'Europe ? Russie et Turquie en font-elles partie ?

Le facteur de proximité n'est pas primordial. En effet, bien qu'étant très proche des Américains, tant du point de vue de la culture que de la position, les Canadiens n'ont pas choisi d'appartenir à un 52^e état des USA. Le Mexique non plus n'est pas candidat à l'entrée dans les Etats Unis. Avec 450 millions d'habitants, l'Europe est arrivée à ses limites. On ne peut accepter d'autres pays. Pour la Russie, par exemple, Eltsine souhaitait absolument entrer dans l'Europe, ce qui n'est plus le cas maintenant. Certains candidats ne respectent pas la Charte des Droits Fondamentaux, notamment la liberté du choix de la religion par les enfants, ainsi que les droits des enfants (qui ne sont pas ceux du père et de la mère). Comment pourront-ils alors promouvoir ces valeurs communes ?

Faut-il réformer les institutions avant d'élargir ?

C'est ce que je pense, et c'était la doctrine officielle.

Quand la constitution sera achevée, sera-t-elle soumise à un référendum ?

Un référendum n'est pas impossible. Le traité sur lequel on se sera mis d'accord devra être ratifié selon des procédures nationales. Le référendum pourra être la solution choisie en France, ou pas... On verra.

Qu'est-ce qui a été décidé en matière d'armement commun ?

Il y a un consensus sur la politique de sécurité, et la politique étrangère commune. En revanche, pour la défense, ça dépend. Certains pays ont une culture de la neutralité et sont hostiles aux garanties mutuelles de sécurité (si un pays est attaqué, tous répondent, comme pour l'OTAN et son article 5). Pour les opérations de défense, nous avons demandé la création d'une Agence Européenne

des Armements et de la Technologie (Militaire), qui sera bientôt acceptée. Elle fonctionnera sur la base du volontariat, comme l'Union Monétaire.

Y a-t-il des difficultés à vraiment intégrer l'Angleterre ?

Difficile à comprendre, le cas de l'Angleterre. J'ai lu des ouvrages sur la rédaction de la constitution américaine. Washington (officier de l'armée anglaise) Jefferson, Hamilton, Madison ont été très performants (culture, connaissance historique, et intelligence). Les américains sont en fait des anglais, ce qui explique leurs liens resserrés. Mme Thatcher était la femme politique britannique la plus populaire aux Etats-Unis. Mais, on peut supposer que la Grande Bretagne a un destin européen. Blair est très engagé dans l'Union Européenne. Il avait prévu de faire gagner le référendum sur l'Euro cette année, mais celui-ci a été reporté à cause des événements en Irak. Le problème britannique est difficile et les options ne sont pas encore tranchées.

Mais le courant va toujours dans le sens de l'intégration européenne.

Le couple franco-allemand est moteur de l'Europe. Aura-t-il toujours un rôle important dans l'Europe à 25 ?

« Réponse oui, ou ja, si vous préférez ». Ce couple a un rôle d'entraînement fondamental. S'il se sépare, on fissurera le centre du système.

Je voudrais maintenant vous poser une question : quel sera le nom de l'Europe ?

- Les Communautés Européennes (comme sur les "produits de la CEE")
- l'Union Européenne (nom d'usage politique utilisé depuis Maastricht)
- les Etats-Unis d'Europe (nom trouvé par les fondateurs, dont Jean Monnet)
- l'Europe Unie (United Europe, Europa Unita, plus moderne et plus performant, il met en valeur Europe en tant que nom, et non d'adjectif)

Un vote rapide à main levée aboutit à ces résultats approximatifs : respectivement 1%, 3%, 40%, 56%.

La conférence se conclut par un réel tonnerre d'applaudissements. Monsieur Giscard quitte la salle, guidé par le Provisur, échangeant quelques mots avec les élèves, notamment ceux restés debout dehors pour écouter, pendant que Jean Tibéri reste dans la foule en discutant avec ses voisins. La salle de conférences se vide lentement, pendant que le Président, suivi par la foule, est accompagné par le Provisur jusqu'à la grande porte, ouverte pour l'occasion, et disparaît dans la nuit des espérances européennes...

De Valéry Giscard d'Estaing chez Pocket : *Les français, réflexions sur le destin d'un peuple*